

outil 31

Quelles sont les informations nécessaires pour le MRM ?

Fiche d'information

Selon le type d'engagement dans le MRM, les organisations peuvent fournir plus ou moins de détails à l'ONU sur les cas de violations. Certaines organisations peuvent fournir un rapport d'incident MRM standardisé selon le modèle élaboré par le groupe de travail national sur le MRM (GTN-MRM), alors que d'autres peuvent fournir des informations ou des alertes en utilisant d'autres supports, ou le faire simplement oralement. Cet outil sera utile pour les ONG ayant besoin d'orientations pour préparer des activités de recueil des données en répondant plus directement au besoin du MRM.



- **Qui** est (sont) la (les) victime(s), notamment leur genre, âge, ethnie, religion, statut (par exemple, réfugié, déplacé), situation en termes de garde (par ex., mineurs non accompagnés, séparés); **en cas d'attaques contre des écoles ou des hôpitaux**, indiquez le nom, la localisation (province, ville/village, rue ou description locale), l'administration (public/privée) et le type (fixe, temporaire, mobile).
- **Quelle** partie au conflit est responsable, notamment, si possible, l'unité et les commandants concernés, ainsi que les types d'attaques par des unités ou des commandants particuliers.
- **Quand** l'incident a-t-il eu lieu, notamment la date, le moment de la journée; **en cas d'utilisation militaire d'écoles ou d'hôpitaux**, combien de temps l'incident a-t-il duré, l'installation était-elle ouverte, fermée, abandonnée ou utilisée à des fins militaires (pour les cas d'attaques), et des enfants, du personnel enseignant ou médical étaient-ils présents pendant l'attaque.
- **Où** l'incident a-t-il eu lieu, notamment la localisation (province, ville/village, rue ou description locale, le lieu (par exemple, habitation de la victime, terrain, lieu de détention).
- **Comment** l'incident a-t-il eu lieu, notamment le type d'arme, les méthodes de combat, la durée de l'attaque, un éventuel avertissement, ainsi qu'une détermination préliminaire de la nature réfléchie ou au hasard de l'attaque; **en cas d'utilisation militaire d'écoles ou d'hôpitaux**, quelle utilisation a-t-elle été faite, but et méthode d'utilisation, vol/dégâts causés aux fournitures médicales ou scolaires, postes de contrôle placés dans les environs.
- **Conséquences** de l'incident, notamment préjudice médical ou psychosocial, perte de moyens de subsistance, stigmatisation; **en cas d'attaques d'écoles ou d'hôpitaux**, dommages causés à la structure, à ses ressources et à sa capacité de fonctionner suite à l'attaque, nombre d'enfants scolarisés ou soignés avant et après l'attaque, déplacement causé par l'attaque, présence d'engins non explosés ou autres restes explosifs de guerre, et accès général à l'éducation suite à l'attaque.

autres outils pertinents :



outil 32 – Checklist 'documenter les cas de violations graves'



outil 33 – Checklist 'techniques d'entretien'



outil 34 – Etude de cas annotée 'reconnaître les violations graves'